



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33085

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les préoccupations des membres de l'association des professeurs de biologie et géologie suite au projet de réforme des lycées, et notamment au projet de suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre, des disciplines obligatoires dans les classes de seconde. En effet, ils demandent le maintien des sciences de la vie et de la terre dans les enseignements fondamentaux car non seulement, la plupart des innovations scientifiques et technologiques s'appuient sur les domaines de la biologie et de la géologie, mais également, ces domaines représentent un potentiel d'emplois assez large. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33085

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8942

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475